



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 6 février 2024

Environnement

Lancement de la démarche de territorialisation de la planification écologique dans le cadre de la conférence des parties (COP) de la Haute-Savoie

Mobiliser tous les acteurs pour accélérer la transition écologique.

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales nous imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos pressions sur la biodiversité et mieux gérer nos ressources essentielles.

Pour y parvenir, le Président de la République a initié un processus de planification écologique, coordonné par le Secrétariat général à la Planification écologique (SGPE), placé auprès du Premier Ministre. Impliquant tous les acteurs, la planification écologique vise à identifier l'ampleur des efforts encore à accomplir et les moyens d'action supplémentaires pour réduire d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 55% par rapport à 1990 et limiter ainsi le réchauffement climatique

Ce processus propose une méthode collaborative, articulée autour de six thèmes qui font le quotidien des Français, des entreprises et des collectivités :

- Mieux se déplacer,
- Mieux se loger,
- Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes,
- Mieux produire,
- Mieux se nourrir
- Mieux consommer.

Elle nécessite une mobilisation de tous les acteurs (collectivités et EPCI, les acteurs du monde économique et agricole, organismes consulaires, acteurs de la société civile, associations environnementales, jeunes...) et de tous les secteurs pour émettre moins et développer des solutions bas carbone : transports, bâtiments, industrie, agriculture, activités tertiaires, gestion des déchets, développement des énergies renouvelables, etc.

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Afin d'engager avec l'ensemble des acteurs la déclinaison locale et concrète de ces objectifs, **Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie a lancé ce lundi 29 janvier, la COP de la Haute-Savoie.**

La COP vise à définir les leviers d'actions alignés avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité. Il s'agit d'intégrer de manière cohérente tous les volets de la planification écologique, notamment ceux qui ont d'ores et déjà été engagés (plan eau, rénovation des écoles, transition agricole, identification des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (ENR), etc.).

Cette réunion a permis de partager un premier diagnostic à l'échelle départementale sur l'ampleur des réductions d'émissions de carbone à assurer d'ici 2030, suivant les différents secteurs, et les mesures qui sont déjà mises en œuvre, de recueillir les vues des différents acteurs sur les efforts possibles, et de recenser les actions déjà entreprises.

Différents témoignages d'acteurs haut-savoyards (maire, artisan, chambre d'agriculture, conservatoire d'espace naturel) ont permis de partager des initiatives et des actions concrètes pour illustrer les chemins possibles et montrer que chacun peut agir à son niveau, témoignant ainsi de la diversité et de la richesse des actions engagées depuis de nombreuses années en faveur de la transition écologique (décarbonation des mobilités et de l'industrie, protection de la biodiversité, développement des énergies décarbonées ou encore gestion et recyclage des déchets).

Le travail va maintenant se poursuivre jusqu'à l'été pour identifier les actions supplémentaires qui pourront être mobilisées, afin de définir un chemin soutenable qui permette de répondre aux enjeux de transition écologique, d'amplifier ou d'inventer les solutions pour y faire face, et de permettre un développement durable des activités humaines adaptées aux spécificités du territoire haut-savoyard.

Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État